



Une ville vivante et généreuse

La culture a vocation à irriguer la ville, à favoriser l'échange, la découverte, l'expression de chacun. Il fallait donc à la fois créer des lieux nouveaux, moderniser d'anciens équipements, accompagner des pratiques artistiques souvent foisonnantes et veiller, surtout, à ce que cette richesse soit accessible à chacun.

■ Culture pour tous...

→ Rééquilibrer l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire parisien.

Les nouveaux équipements ont été créés en priorité dans les arrondissements du nord-est et de la périphérie, grands oubliés de la politique culturelle des mandatures précédentes : deux médiathèques dans les 15^e et 20^e arrondissements, de nouveaux lieux de création et de diffusion comme les Trois Baudets dans le 18^e, Les Métallos dans le 11^e et le 104 dans le 19^e.

Le développement des cinémas dans les quartiers du nord-est de Paris (Quai de Loire ou Claude-Bernard) a également été encouragé, tandis que les salles indépendantes ont bénéficié d'un soutien très important grâce à la création d'un Fonds d'aide doté de 180 000 €.

→ Des politiques tarifaires adaptées et incitatives, véritables outils de démocratie.

Divers dispositifs, destinés notamment aux jeunes, ont été développés dans tous les lieux de diffusion financés par la Ville. Des tarifs dégressifs en fonction du quotient familial pour les frais d'inscription aux conservatoires et aux « Ateliers Beaux-Arts » de la Ville de Paris ont été mis en place.

L'accès gratuit aux collections permanentes de tous les musées de la Ville de Paris

a été instauré dès 2002 ; leur fréquentation a augmenté de 30 %. Pour les expositions temporaires, la gratuité a été étendue aux enfants jusque 14 ans et des tarifs particuliers sont accordés aux



Loin des paillettes, la culture envahit les espaces publics comme ici sur les quais de la Seine.

personnes bénéficiaires du RMI. Les **expositions présentées à l'Hôtel de Ville** ont offert gratuitement aux Parisiens une programmation diversifiée : la chanson (Piaf, Dalida et Montand), la photographie (Willy Ronis, Raymond Depardon, Doisneau), la peinture (de Cézanne à Dubuffet), la bande dessinée (Cabu), le cinéma, le sport...

→ **Une attention particulière au jeune public.** Les actions en faveur du jeune public se sont multipliées, pour un budget total de 600 000€ : plus de 600 ateliers sont organisés dans les bibliothèques, les écoles, les musées et les centres de loisirs de la Ville. L'éducation à l'image est privilégiée grâce à la Maison du geste et de l'image, à l'action en milieu scolaire ou encore à la création de « Mon premier festival » de cinéma.

Les expositions de l'Hôtel de Ville ont présenté gratuitement aux Parisiens un programme varié : chanson, photographie, peinture, cinéma, bande dessinée

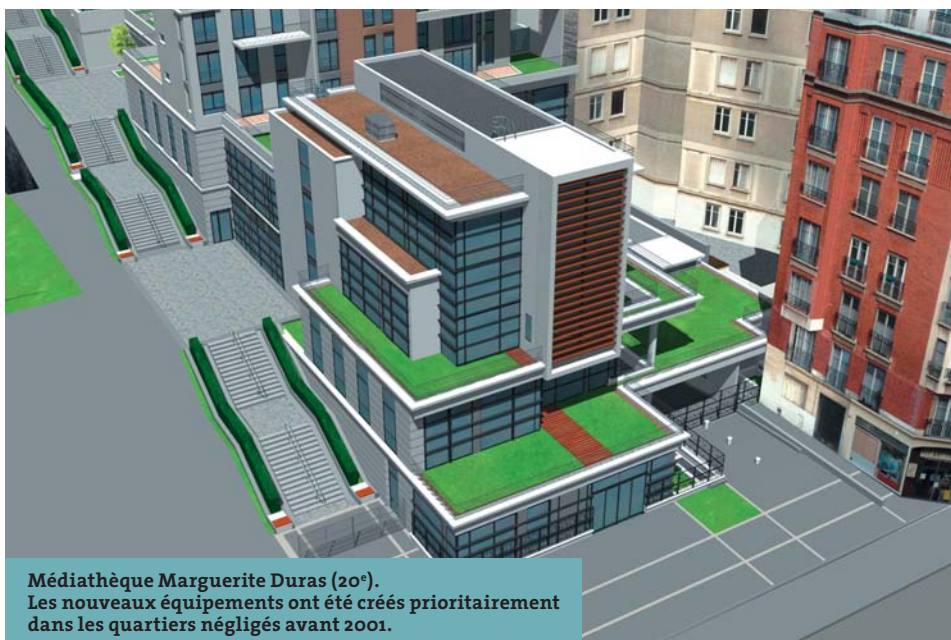
→ **Une approche qui met la culture à la portée de tous, au cœur de la ville.**

La culture irrigue et nourrit la ville, et permet aux Parisiens d'appréhender autrement leur cadre de vie. Nuit Blanche et Paris Cinéma sont caractéristiques de cette démarche.

C'est avec ce souci de conserver l'art au cœur de la Ville, que nous avons engagé un programme inédit de commande publique. Les commandes de 1% sur les constructions publiques (écoles, piscines, patrimoine...) ont été développées, comme pour le tramway des Maréchaux qui comprend sur son parcours, là où les parisiens vivent, se déplacent, des œuvres de neuf grands artistes contemporains (Christian Boltanski, Angela Bulloch, Sophie Calle, Frank O. Gehry, Didier Fiuza Faustino, Dan Graham, Peter Kogler, Bertrand Lavier et Claude Lévêque).

→ **Une meilleure articulation entre pratiques professionnelles et pratiques amateur.**

Un inventaire des pratiques musicales amateur a été réalisé en 2003. Un travail



Médiathèque Marguerite Duras (20^e).
Les nouveaux équipements ont été créés prioritairement dans les quartiers négligés avant 2001.

Architectes : Roland Castro / Sophie Denissof

collectif a été entrepris pour redéfinir les missions des associations financées par la Ville, tisser des passerelles entre les groupes amateurs, les lieux de diffusion, les conservatoires, et favoriser l'émergence de projets. La Maison des pratiques artistiques amateur, créée en 2006 à l'auditorium Saint-Germain, illustre cette politique.

■ Des lieux de culture inédits ou rénovés

Les grandes institutions culturelles parisiennes que sont le **musée Cernuschi**, le **Petit Palais** et le **Musée d'art moderne** ont été entièrement rénovées. Nous avons voulu que les salles d'exposition deviennent plus spacieuses et que les visiteurs trouvent ainsi au musée des espaces de détente et de convivialité. Près de 100M€ ont été consacrés à ces hauts lieux du rayonnement culturel de Paris.

Des lieux de culture nouveaux ont vu le jour. L'expression contemporaine est désormais au cœur d'une démarche artistique diverse :

- **Le 104 (19^e)** : les travaux de ce futur lieu pluridisciplinaire dédié à la création artistique ont démarré en avril 2006 pour une livraison début 2008.
- **La Maison des Métallos (11^e)** : ce lieu, dédié au spectacle vivant, mêlera toutes sortes de disciplines pour un public divers. Il a ouvert ses ateliers aux habitants, aux associations et abritera un pôle de création numérique.
- **La Gaité lyrique (3^e)** : cet espace donne

asile aux vecteurs modernes d'expression que sont arts numériques et musiques actuelles.

• **Les Trois Baudets (18^e)** : la salle qui a vu débiter bien des artistes de la chanson française rouvrira ses portes pour servir de tremplin. Les travaux ont commencé en 2006, l'ouverture est prévue fin 2007.

• **Le Louxor (10^e)** : la volonté de préserver ce très rare bâtiment néo-égyptien était l'occasion de réfléchir à la création d'une salle consacrée aux cinémas du Sud.

• **L'Institut des cultures musulmanes (18^e)** : il programmera des spectacles, des conférences et des formations reflétant la diversité et la richesse des cultures musulmanes.

• **Le Grand Auditorium (19^e)** : projet en partenariat avec l'État, d'une capacité de 2500 places, la salle sera située à la Villette (19^e), à proximité de la Cité de la musique et du Conservatoire. Jean Nouvel est l'architecte de cet édifice qui ouvrira ses portes en 2012.

»»»

Le saviez-vous ?

L'accès aux collections permanentes de tous les musées de la Ville de Paris est gratuit depuis 2002.

Les catalogues des bibliothèques municipales ont été numérisés et sont accessibles sur le site bibliotheques.paris.fr

>>> → Le livre

Sans livre, pas de mémoire, de pensée ou de transmission. Dès 2001, priorité a été donnée aux bibliothèques.

- 22 bibliothèques rénovées ;
- 42 établissements accessibles aux personnes handicapées ;
- **5 nouvelles bibliothèques** : François-Truffaut (1^{er}), Portefoin (3^e), Chaptal (9^e), ZAC Pajol (18^e), Réunion (20^e) ;
- **2 nouvelles médiathèques** : Marguerite-Yourcenar (15^e) et Marguerite-Duras (20^e) ;
- **numérisation des catalogues, accessibles en ligne** (www.bibliotheques.paris.fr).

→ **Un nouveau rapport au patrimoine.** Limitée aux édifices monumentaux et



Le Petit Palais (8^e) a été entièrement rénové.

aristocratiques, la vision du patrimoine a trop longtemps écarté l'héritage populaire, industriel ou faubourien de la capitale. Des protections Ville de Paris (PVP) – 5 000 au total, identifiées avec les conseils de quartiers, les associations, riverains et sociétés historiques – sont désormais inscrites dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et protègent un bien commun à tous les Parisiens. Ont notamment été sauvés la Maison des Métallos (11^e), les Trois-Baudets (18^e), le Louxor (10^e), le 104 (19^e) ou encore la Gaîté Lyrique (3^e).

Par ailleurs le « **plan Églises** » concerne plus de 34 édifices à Paris. Les deux opérations les plus emblématiques concernent la **Tour Saint-Jacques** (7,7 M€) et la **Tour nord de l'église Saint-Sulpice** (16 M€).

La mise en valeur du patrimoine se traduit aussi par la création, en 2005, de La Parisienne de photographie, qui gère les collections de la Ville et la collection Roger-Viollet au sein d'une banque d'images modernisée (www.parisenimage.fr).

La mise en perspective des grands moments de l'histoire de Paris au XX^e siècle fait également partie du patrimoine. En effet, une société ne peut prétendre aborder l'avenir avec ambition et clairvoyance, sans cultiver d'abord la richesse d'un héritage et les valeurs qui lui ont été léguées. La Ville s'est pleinement investie dans la commémoration du **60^e anniversaire de la Libération de Paris** et dans la mémoire de la déportation. Les grands libérateurs de Paris ont désormais leurs noms inscrits dans les artères de la ville : Rol-Tanguy, Chaban-Delmas, Tollet, Priou Valjean... Des expositions (« Derniers témoins, entre l'écoute et la parole », « Du refuge au piège, les Juifs dans le Marais », « Les femmes oubliées de Buchenwald » « Paris 1945 : ils reviennent ! »), des DVD offerts aux collégiens et lycéens participent du devoir de mémoire. Il est également significatif que les associations et fédérations de déportés aient souhaité célébrer le 60^e anniversaire de l'ouverture des camps en tenant leur congrès dans l'enceinte de l'Hôtel de Ville. Comme signal d'une solidarité concrète et

60^e anniversaire de la Libération de Paris, souvenir de la déportation : Paris assume son devoir de mémoire



Le 104 rue d'Aubervilliers (19^e), lieu de création pluridisciplinaire livré en mars 2008.

d'une reconnaissance de leur rôle dans la cité, nous avons en outre veillé à accorder la **gratuité des transports en commun aux anciens combattants**.

■ Accompagner les nouvelles dynamiques créatives

La **Nuit blanche** a redonné à Paris une dimension pionnière – le modèle ayant, depuis 2002, inspiré des manifestations nocturnes partout dans le monde, de Riga à Toronto en passant par Rome ou Shanghai. Elle s'inscrit parmi les grands rendez-vous qui rythment la vie de la capi-

Chaque année, le festival Paris Cinéma réaffirme le lien étroit entre Paris et le 7^e art

tale, dans une rencontre populaire entre création contemporaine et valorisation des beautés diverses de la cité.

Des pans nouveaux de la création sont désormais encouragés : Paris soutient le « Nouveau Cirque » et les **Arts de la rue** disposent de moyens très significatifs (577 000 € en 2006) : le développement de festivals tels que « Onze Bouge », « Le Temps des rues », « Opéra des rues », le futur site pérenne Gare Masséna, illustrent l'attention portée aux jeunes compagnies de création.

Les musiques actuelles sont considérées comme un pan essentiel de la création parisienne : aide aux petits lieux (le Batofar, la Guinguette Pirate, le Lavoir Moderne Parisien, le Sentier des Halles, la Maroquinerie), création en 2003 d'un Observatoire des lieux de vie, soutien à l'association Mila, qui fédère les labels



La Nuit blanche : une initiative parisienne qui a fait des émules à Bruxelles, Riga, Toronto, Rome ou Shanghai.

indépendants et met à disposition des locaux vacants en pied d'immeuble.

Paris Quartier et le Festival d'automne, proposent chaque saison une programmation attractive et populaire dans le domaine des arts vivants. Les grandes institutions telles que le **Théâtre de la Ville**, l'**Ensemble Orchestral de Paris**, l'**Orchestre de Paris**, le **Théâtre du Châtelet** ou la **Maison européenne de la photographie** continuent également d'offrir des programmations ambitieuses. La réouverture du **Théâtre du Rond-Point**, en 2003, a permis de créer un lieu nouveau, dédié à l'écriture dramatique contemporaine.

Dans le domaine du cinéma, véritable composante identitaire de Paris, la Ville a développé une politique importante de soutien aux salles, d'aide aux jeunes réalisateurs et d'assistance aux quelque 650 tournages qui se déroulent chaque année sur le territoire parisien. L'histoire contemporaine de Paris est liée intimement à celle du 7^e art comme le démontre chaque année le Festival Paris Cinéma. C'est ce rapport riche et singulier qu'il convient d'entretenir.

La Ville a par ailleurs engagé une politique ambitieuse de création de lieux

de résidence et de travail pour les artistes. Le parc municipal d'ateliers d'artistes a progressé de 30 % pendant cette mandature, deux fois plus rapidement qu'auparavant, soit une augmentation de 282 ateliers auxquels s'ajouteront en 2008 ceux de la Villa des arts (18^e) sauvés de la spéculation immobilière.

Les procédures d'attribution des ateliers ont été rendues plus transparentes, grâce notamment à la mise en place d'une commission pluraliste.

Notre collectivité a également mis en place des structures plus souples d'ateliers ou de résidences pour les professionnels et les amateurs confirmés : Point P (10^e), Ateliers de danse rue Geoffroy-Lasnier (4^e).

Des lieux de créations menacés de dégra-

dation, de destruction ou de rachat sont sauvegardés : réhabilitation du couvent des Récollets (10^e), qui offre 85 ateliers et logements, rachat des Frigos (13^e), de la Forge (11^e), de l'immeuble du 59 rue de Rivoli (1^{er}).

Enfin, nous avons noué des dialogues constructifs avec plusieurs collectifs d'artistes squattant des lieux municipaux : « Electron libre », rue de Rivoli, « Paris centre art », rue Saint-Honoré, « L'Entreprise libre », rue René-Boulanger, ou non municipaux comme le Théâtre de Verre, rue de l'Échiquier ou La Générale dans le 19^e. La Ville développe des lieux d'accueil pour ces collectifs, comme au 100, rue de Charenton (12^e).



Projet de Franck Gehry, Fondation Louis Vuitton pour la création (16^e).

Le saviez-vous ?

Le parc municipal d'ateliers d'artistes a progressé de 30 % depuis 2001.